

# Le Héliot

N° 22

Commune d'UGNY LE GAY  
Octobre 2017  
Responsable de la rédaction: Sylvie LELONG



Juillet, Août, septembre, l'été, le temps des moissons... Bien sûr avec la mécanisation, ce n'est pas un moment aussi effervescent qu'avant... Mais c'est toujours avec émotion que nous voyons les quelques agriculteurs qui restent récolter le fruit de leur labeur, autant de richesses que nous procurent notre bonne vieille terre...

**Le mot du Maire:** Encore un été qui passe... Trois ans déjà que notre conseil municipal est élu... Et enfin les travaux de la rue principale ont été bouclés, grande satisfaction pour toute l'équipe municipale... Il reste maintenant à nous attaquer à l'aménagement du cimetière, chantier qui devrait être fini avant la fin de l'année...

Félicitations aux parents des bébés qui ont vu le jour ces derniers mois à Ugny le Gay, et bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre dans notre village...

Preuve s'il en est qu'il fait bon y vivre...



## quelques petites choses... à retenir:

### opération brioches: le samedi 7 octobre...

Les bénévoles passeront pour l'opération brioches. Faites leur bon accueil, et merci d'avance pour votre générosité!



### le dimanche 22 octobre, le comité des fêtes organise une randonnée pédestre, suivie d'un repas à la

salle de la mairie... Rendez-vous est fixé à 10 heures place de l'église. La participation au repas est fixée à 5 euros (boisson comprise). Inscription à la Mairie aux heures d'ouverture...

le mardi 31 octobre, à 14 heures à la Mairie, après-midi Halloween, nous vous attendons tous, déguisés bien sûr...

le jeudi 9 novembre à 18 heures 30 Nos conseillers départementaux vous attendent à la Mairie d'Ugny le Gay pour discuter avec vous et recevoir vos doléances.

le samedi 2 décembre, à 18 heures, le comité des fêtes organise une soirée jeux animée par Kévin et ses amis, à partir de 5 ans, agrémentée d'une soirée « croque-monsieur »...



fermeture du secrétariat le  
jeudi 12 octobre 2017

## l'état civil de la commune:



Le jeudi 15 Juin, naissance de

Emma et Louis Caffiaux.



Le vendredi 25 Août naissance d'Arthur Letuppe.

*Félicitation aux papas et mamans!*



Installation de Madame Patricia FEROT, rue de la Forge et Mr & Mme GOUX, rue Willard Rodgers...

*Bienvenue à nos nouveaux habitants!*



# Les actions du Conseil Municipal 1.

## Travaux de voirie: La route de Guivry enfin terminée...



La réfection de la rue principale du village est enfin terminée! Douze ans après le dépôt officiel de la demande de travaux auprès du Conseil Départemental! Trois tranches de travaux auront été nécessaires pour venir à bout de ce chantier, qui aura couvert la totalité de la voirie principale de l'entrée du village, rue Thunder à celle de la route de Guivry, soit une longueur révolutionnaire de 1789 mètres environ...

Comment se sont passés les travaux?

Le problème avec les travaux de voirie, c'est qu'avant de pouvoir en bénéficier, il y a tous les désagréments que doivent subir les riverains avant de pouvoir profiter d'une route toute neuve...

Pour cette tranche, les responsables du chantier, élus et entrepreneurs, avaient choisi d'interdire complètement **la circulation** pour toute la durée des travaux. La route était donc barrée et seuls les riverains étaient autorisés à y circuler... Cela n'a pas empêché beaucoup d'automobilistes de tenter de passer malgré l'interdiction, mais à leur détriment, lorsque l'importance des travaux ne permettait aucune circulation. On a donc assisté pas mal de fois à des demi-tours rageurs de conducteurs pressés... Mais dans l'ensemble, tout s'est bien passé au niveau de **la sécurité**...

Côté délais d'**exécution**, les engagements de l'entreprise Colas ont été respectés, et les travaux n'ont duré qu'un peu plus d'un mois... Et ce malgré les fortes chaleurs du mois de Juin qu'ont dû subir les ouvriers travaillant sur le chantier. Pour atténuer les effets de la canicule, ils ont adopté des horaires décalés. Ils ont également bénéficié de la générosité d'un riverain, Monsieur Ralid Maadhabi qui a mis l'ombre de ses pins parasols et son réfrigérateur à la disposition de nos vaillants exécutants...

Chaque semaine, en général, le lundi après-midi, les élus effectuaient la **visite du chantier** pour résoudre les problèmes exposés par l'entreprise ou les riverains: position des ralentisseurs, bateaux devant

les propriétés, les regards à adapter au réseau d'eaux pluviales existant.

Enfin tout ce qui fait la complexité de ce genre de chantier, avec ses multiples petits détails et difficultés à solutionner: décaler un bateau devant l'entrée d'une habitation dont l'allée n'est pas perpendiculaire à la voirie, prévoir un dispositif de récupération des eaux de pluie devant une maison dont le trottoir est en pente inversée, trouver une solution pour une porte de grange dont les battants s'ouvrent à l'extérieur, etc...

### **Ce que ça a coûté...**

Cette dernière tranche des travaux, longue de 460 mètres, a coûté 119 600 euros HT (marché au «métré»), pour un marché attribué à 123 397 euros. ... Il faut savoir que le montant de 119 600 euros inclut la totalité des travaux supplémentaires (trottoirs surbaissés, mises à niveaux, acodrains, etc...) qui n'étaient pas prévus dans le prix du marché.

Ces dépenses ont fait l'objet d'une subvention du conseil départemental, dans le cadre du FDS (Fonds Départemental de Solidarité), à hauteur de 61 640 euros... Nous espérons recevoir une autre subvention du Conseil Régional des Hauts de France, notre dossier passant en commission au mois de Septembre... Le solde est financé par la commune sous la forme d'un emprunt...

L'économie effectuée sur les travaux nous a permis de financer la réfection de la signalisation horizontale...



# Les actions du Conseil Municipal 2.

## La carte communale en question...

Au cours des travaux de voirie de la route de Guivry, nous avons vu resurgir une légère polémique concernant la carte communale.

La carte communale, kézako?

C'est ce document qui régleme la constructibilité des terrains de la commune. C'est d'ailleurs le document le plus simple qui puisse exister dans la législation Française en matière d'urbanisme: nous aurions pu choisir un Plan Local d'Urbanisme(PLU), qui a succédé au plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi du 13 décembre 2000. Mais pour des raisons de coût, nous avons élaboré une carte communale, un document qui indique les zones constructibles (ZC), et les zones non constructibles (ZNC) sur lesquelles **rien ne doit être construit (sauf exceptions)**...

Cette carte communale a été élaborée entre 2006 et 2009, par le conseil municipal, avec l'appui des services de l'état et du syndicat intercommunal Agedi (Agence de GEstion et de Développement Informatique). Cette élaboration a d'ailleurs connu de multiples péripéties...

### Un peu d'histoire...

Par délibération du **5 Mars 2005**, le conseil a donc décidé de se doter de cette carte. Tout s'est très bien jusqu'à ce que l'on voit émerger la volonté générale, issue de la consultation avec les habitants, que tous les terrains le long des voies publiques soient considérés comme constructibles... Là, les fonctionnaires de la Préfecture ont commencé à faire la grimace car les consignes gouvernementales de l'époque étaient de limiter au maximum l'extension de la construction en milieu rural, pour, soi-disant, éviter l'effet de «mitage» (*habitat dispersé dans la nature, au milieu des champs*)... Un agent de l'état plus zélé que les autres a donc bloqué la procédure en invoquant un vice de forme, l'enquête publique ayant une durée de 30 jours (au lieu de 31)... Le conseil municipal, en réponse à cet autoritarisme, a statué sur le périmètre des zones constructibles en conformité avec le vœu des habitants par délibération du **7 Décembre 2007**...

Un certain nombre de citoyens de notre village confondent cette délibération avec la **carte communale officielle** adoptée par le Conseil municipal le **25 Juin 2009**.

C'est pourquoi nous insérons cette dernière dans ce bulletin afin de mettre un terme à cette confusion.

Certes cette carte communale ne fait pas l'affaire d'un certain nombre de propriétaires riverains, notamment le long de la route de Guivry... la révision de cette carte était d'ailleurs une pro-

messe électorale des dix-huit candidats réunis autour du projet municipal pour les élections de 2014. Cependant, sans ironiser sur l'adage qui prétend «*que les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient*», la révision de cette carte communale s'avère un tantinet compliquée... D'abord parce que les finances communales ont été mobilisées par trois chantiers importants, aire de jeux, voirie de la rue principale, réaménagement du cimetière... Et que ce nouveau document d'urbanisme, surtout si c'est un PLU, nous coûterait au bas mot 20 000 euros. La carte ayant moins de 10 ans, nous ne sommes pas sûr de toucher une subvention... Ensuite parce que l'avenir des documents d'urbanisme communaux s'avère de plus en plus incertain. En effet, le droit du sol devrait être une compétence intercommunale obligatoire dans les prochaines années, et cette obligation de transférer cette compétence, s'accompagnera de l'élaboration d'un nouveau document, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLU*i*).

Dans ces circonstances, il y a donc lieu de ne pas se précipiter... Le seul écueil, si un PLU*i* voyait le jour, serait d'imposer aux élus intercommunaux d'étendre les zones constructibles du village, selon le désir des propriétaires des terrains concernés. En effet, les nouvelles politiques en matière d'urbanisation privilégient la conservation des terres agricoles et la densification de l'habitat urbain et périurbain...

Difficile dans ces conditions de faire de satisfaire la volonté des propriétaires de notre commune...



### petite mise au point réglementaire.

Chers administrés,

Nous avons mis à votre disposition deux poubelles au cimetière...

L'une, de couleur marron, est destinée à recevoir les déchets verts, **et uniquement les déchets verts!**

L'autre, avec un couvercle jaune, est destinée aux autres déchets, notamment les fleurs en plastique, les pots en plastique ou en terre cuite, bref tout ce qui n'est pas végétal...

**Alors de grâce, respectez les règles du tri!**

# Des nouvelles du Comité des Fêtes.1

## Randonnée pédestre...



Le **14 Mai 2017**, le Comité des Fêtes organisait sa traditionnelle randonnée pédestre sur les chemins ruraux autour du village. Un pique-nique amélioré (grillades au barbecue) agrémentait ce moment de franche convivialité...

## Fêtes de Rabelais...



Le **28 Mai 2017**, Grand moment populaire, dans les rues de Chauny, pour les **Fêtes de Rabelais!**

Sous un soleil printanier et au milieu d'une foule en liesse, la vingtaine de villageois, fidèles à cette manifestation, ont répondu présents pour cette occasion. Ils ont défilé costumés à partir des différents thèmes de ces dernières années...

## Concert à l'église...

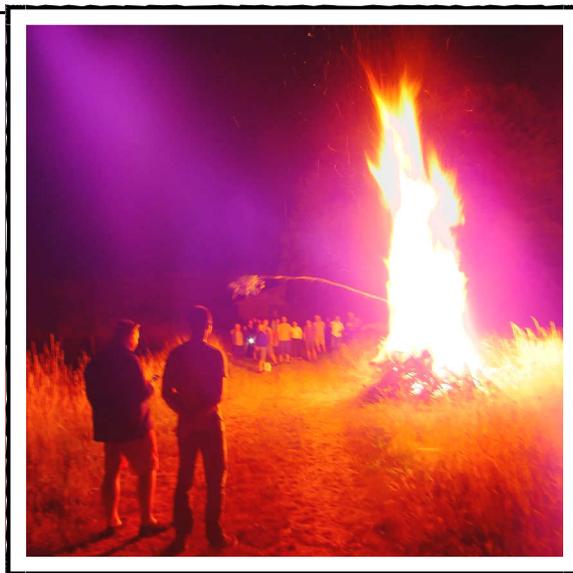


Le **17 Juin 2017**, en l'église d'Ugny le Gay avait lieu, pour la troisième année, un concert donné par les flûtistes dirigés par Madame Catherine Gloagen, et le quatuor de cuivre dont fait partie François Boucher, tous deux habitants du village.

Cette année le public fut un peu moins nombreux que d'habitude. En cause la programmation le dimanche?...

La qualité du spectacle et la convivialité de cette manifestation, qui s'est terminée comme d'habitude, autour du four à pain de notre ami Patrick, ont été particulièrement appréciées par les participants...

## Feux de la Saint-Jean



Le **24 Juin 2017**, fidèle à la tradition, le Comité des Fêtes proposait aux habitants un moment de chaleur en se réunissant autour du feu de la Saint-Jean, au Jeu d'Arc d'Ugny le Gay...

# Des nouvelles du Comité des Fêtes.2

## La Fête patronale...

## 13 & 14 Juillet...



Les **1, 2 et 3 Juillet 2017**, c'était la fête patronale... Faut-il continuer à faire la fête?... C'est beaucoup d'énergie, et beaucoup de temps passé pour peu de participants habitant le village... Monter démonter les chapiteaux, la buvette, les frigos, les tables, les chaises, le barbecue, c'est énormément de boulot!



Néanmoins, la journée du lundi a tenu ses promesses et les villageois férus de pétanque ont répondu présents à ce rendez-vous où règne toujours sympathie et convivialité, notamment appréciées par les gens extérieurs au village. Bravo à tous les bénévoles, qui déploient beaucoup d'énergie à animer cette fête!



Cette année encore, le match de foot a connu un franc succès, et naturellement, ce sont encore les «vieux» qui ont gagné haut la main cette confrontation...



De plus, une soirée barbecue très réussie a précédé une magnifique retraite aux flambeaux haute en couleur, avec force lampions et torches. Le lendemain 14 Juillet, la population après s'être retrouvée au monument aux morts, s'est vue offrir un excellent repas, permettant d'éveiller les papilles, et pour nos aînés, l'occasion de se retrouver dans une atmosphère particulièrement agréable...



